

RPS 2000 : Présentation à Agadir de la nouvelle version

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 17-04-2008 23:30:00

Les travaux d'une rencontre régionale consacrée à la présentation du premier draft du Règlement parasismique RPS 2000 (version 2008) se sont ouverts, mardi à Agadir.

Cette rencontre régionale intervient suite aux recommandations de la journée d'étude organisée sous le même thème en février dernier à Rabat par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace en collaboration avec l'Université Mohammed V - Agdal, qui a mis l'accent sur la nécessité d'assurer une large concertation avec les acteurs régionaux et locaux dans le domaine de l'urbanisme, de l'habitat et du bâtiment, notamment les ingénieurs, les bureaux d'études et de contrôle, les architectes, les entrepreneurs et les élus.

Intervenant à l'ouverture de cette rencontre, le wali de la région Souss-Massa-Drâa, gouverneur de la préfecture d'Agadir- Idaoutanae, Rachid El Filali, a indiqué que cette rencontre constitue une occasion pour rappeler la situation alarmante des bâtiments dont la construction n'ayant pas respecté les normes de qualité et de sécurité, avec toutes les répercussions économiques et sociales graves que cela implique.

Il a rappelé dans ce sens les dispositions prises au niveau national, notamment la promulgation du décret n° 2-02-117 du 22 février 2002 qui a déterminé les règles de préventions sismiques contribuant ainsi au renforcement de l'arsenal juridique dans ce secteur.

M. Filali a affirmé que le respect des conditions régissant l'opération de construction sont en deçà du niveau escompté, ce qui demande plus de rigueur et de vigilance notamment en matière des études préalables ainsi qu'un effort supplémentaire dans le domaine de la réglementation pour garantir la sécurité et qualité nécessaires.

Le wali de la région a conclu que cette rencontre de concertation est à même de permettre aux participants de trouver des solutions consensuelles aux dysfonctionnements que connaît le secteur de l'habitat et de l'urbanisme et d'examiner et enrichir les conditions et normes de qualité et de sécurité stipulées dans le RPS.

De son côté, le directeur technique de l'Habitat, au ministère de tutelle, Ali Guedira, a fait remarquer que le Maroc continue de faire face à la propagation du phénomène de la construction illégale qui n'observe pas les règles en vigueur en matière de la prévention parasismique, mettant l'accent, à cet égard, sur les différentes mesures prises par le ministère de l'habitat et de l'urbanisme, en particulier l'accélération de la promulgation du nouveau code de l'urbanisme.

Le RSP, publié en 2002, a été élaboré sur la base de données datant d'avant 1980 ce qui a nécessité l'organisation de rencontres de concertation aux niveaux national et régional pour son actualisation ainsi que la sensibilisation des différents acteurs et intervenants dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme sur l'importance d'instaurer une culture de qualité et de sécurité dans le

domaine de la construction.

Cette rencontre sera notamment axée autour de la présentation des résultats relatifs à la RSP dans les milieux professionnels en plus de la présentation de la nouvelle catégorisation des sites.

Cette rencontre régionale verra la participation de représentants des fédérations professionnelles, des différents intervenants dans le secteur du bâtiment ainsi que des universitaires.

MAP